

Annexe 1

Histoire-géographie

Classe de première professionnelle

Sommaire

Préambule : L'histoire-géographie dans la voie professionnelle

Savoirs, démarches et outils de l'histoire et de la géographie au lycée professionnel

Les programmes d'histoire du cycle terminal sont consacrés à l'étude des XIX^e et XX^e siècles en France et dans le monde

Les programmes de géographie du cycle terminal sont consacrés à l'étude des recompositions du monde à différentes échelles et aux défis posés par les changements globaux

L'histoire-géographie et la réalisation du chef-d'œuvre

Programme d'histoire : États et sociétés en mutations (XIX^e siècle-1^{ère} moitié du XX^e siècle)

Thème 1 : Hommes et femmes au travail en métropole et dans les colonies françaises (XIX^e siècle-1^{ère} moitié du XX^e siècle)

Thème 2 : Guerres européennes, guerres mondiales, guerres totales (1914-1945)

Programme de géographie : Recompositions du monde

Thème 1 : La recomposition du territoire urbain en France : métropolisation et périurbanisation

Thème 2 : L'Afrique, un continent en recomposition

Préambule : L'histoire-géographie dans la voie professionnelle

En classe de seconde, les élèves¹ ont réactivé, conforté et enrichi l'acquisition de repères temporels et spatiaux, approfondi la construction d'une culture générale en histoire et géographie et poursuivi le développement des compétences, méthodes et démarches propres à ces deux disciplines.

Les programmes du cycle terminal s'inscrivent dans cette continuité : éclairer les mutations de l'économie et de la société pour favoriser une poursuite d'études et/ou une insertion durable et réussie dans la vie professionnelle.

Savoirs, démarches et outils de l'histoire et de la géographie au lycée professionnel

Le professeur dispose d'une pleine liberté pédagogique dans le choix des démarches d'enseignement, le choix des acteurs historiques et des espaces géographiques, et celui des supports et des ressources.

Comme en classe de seconde, chaque thème est structuré autour de notions et mots-clés, de capacités et de repères qui concourent à la maîtrise des compétences, et d'un commentaire qui l'explique et indique ses orientations.

- Les programmes du cycle terminal identifient les notions et mots-clés déjà travaillés en classe de seconde (« *notions et mots-clés déjà mobilisés dans le cycle de formation* ») qui sont réinvestis en classes de première et de terminale. Les mots-clés et notions sont identifiés par un astérisque dans le commentaire.
- Les programmes du cycle terminal identifient également des repères que les élèves doivent maîtriser. Les repères mentionnés en italique ont été vus au collège.
- Les programmes du cycle terminal mettent enfin l'accent sur quatre capacités pour chaque thème qui doivent être maîtrisées par les élèves. Ces capacités renvoient au tableau général des compétences disciplinaires attendues en fin de cycle et définies au bulletin officiel du 11 avril 2019.

Compétences disciplinaires en baccalauréat professionnel	
Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux	
Items de compétence	Capacités
Mémoriser et s'appropriier les notions	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les principales notions, les acteurs majeurs et les repères. - Identifier les notions dans une ou plusieurs situations. - Mobiliser les notions et le lexique acquis en histoire et en géographie. <p> Exemples de mise en œuvre : construire des cartes mentales mettant en relation des notions, des faits, des acteurs, des repères.</p>

¹ Ici, comme dans l'ensemble du texte, le terme « élève » désigne l'ensemble des publics de la voie professionnelle : élève sous statut scolaire, apprenti ou adulte en formation.

<p>Se repérer</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques. - Identifier et nommer les dates et acteurs des grands événements. - Nommer et localiser les grands repères géographiques ainsi que les principaux processus étudiés. - Identifier l'échelle appropriée pour étudier un phénomène. <p> Exemples de mise en œuvre : réaliser une frise chronologique numérique, compléter un fond de carte numérique ou choisir un SIG ou une carte numérique pour résoudre un problème de la vie quotidienne (se rendre sur son lieu de stage par exemple).</p>
<p>Contextualiser</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Situer un événement dans son contexte pour l'expliquer. - Situer un acteur majeur dans un contexte pour préciser son rôle. - Situer un document dans son contexte pour l'expliquer. - Confronter le savoir acquis en histoire et en géographie avec ce qui est entendu, vu, lu et vécu. <p> Exemple de mise en œuvre : rechercher sur internet des informations sur un acteur historique ou géographique.</p>
<p>S'approprier les démarches géographiques et historiques</p>	
<p>Items de compétence</p>	<p>Capacités</p>
<p>Exploiter les outils spécifiques aux disciplines</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Compléter ou réaliser un croquis simple de géographie. - Réaliser des productions graphiques et cartographiques simples. - Compléter ou réaliser une frise chronologique. - Réaliser un schéma simple en histoire ou en géographie. <p> Exemples de mise en œuvre : compléter ou réaliser un croquis simple de géographie ou réaliser un schéma simple sous format numérique.</p>
<p>Mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Raconter un événement historique, la vie d'un acteur majeur. - Décrire une situation géographique. - Suivre une démarche d'analyse historique et géographique. - Questionner un/des documents pour conduire une analyse historique ou géographique. - Construire une argumentation historique ou géographique. - Confronter des points de vue d'acteurs différents. - Dégager l'intérêt et les limites du document. - Justifier des choix, une production. - Exercer son esprit critique. <p> Exemple de mise en œuvre : produire un écrit en plusieurs étapes.</p>

<p>Collaborer et échanger en histoire-géographie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - S'impliquer dans des échanges. - Confronter son point de vue à celui des autres. - Rendre compte à l'oral ou à l'écrit à titre individuel ou collectif. - Travailler en mode projet. <p> Exemples de mise en œuvre : réaliser un travail collaboratif ou une production collective à l'aide de l'outil numérique pertinent. S'enregistrer pour mieux s'exprimer, mieux lire, mieux apprendre...</p>
---	---

Les programmes d'histoire du cycle terminal sont consacrés à l'étude des XIX^e et XX^e siècles en France et dans le monde.

En classe de première, le programme « **États et sociétés en mutations (XIX^e siècle-1^{ère} moitié du XX^e siècle)** » met en évidence les profondes transformations politiques, économiques, culturelles et sociales de la période. Deux thèmes structurent l'année : « **Hommes et femmes au travail, en métropole et dans les colonies françaises (XIX^e siècle-1^{ère} moitié du XX^e siècle)** » et « **Guerres européennes, guerres mondiales, guerres totales (1914-1945)** ».

Le premier thème poursuit l'étude des transformations du monde du travail dans la continuité du thème « **Métiers, compagnons, compagnonnage et chef-d'œuvre au XIX^e siècle** » introduit en classe de seconde. Centré sur les hommes et les femmes au travail en métropole et dans les colonies françaises, il met en valeur la grande diversité du monde des travailleurs : paysans, artisans, ouvriers et employés. Il fait une place à l'expansion du salariat, à la question sociale et aux diverses manières de penser les transformations du travail et du cadre de vie des Français, en métropole et dans les colonies.

Le second thème couvre les guerres de la première moitié du XX^e siècle. Il met en évidence la mondialisation croissante des conflits qui transforme les représentations de l'espace et du temps. Il souligne la dimension géographique des guerres et la manière dont les hommes ont vécu ces terribles épreuves. Les génocides perpétrés pendant les deux guerres mondiales sont particulièrement étudiés.

En classe terminale, le programme s'intitule « **La France et le monde depuis 1945** ». Deux thèmes structurent l'année : « **Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945** » et « **Vivre en France en démocratie depuis 1945** ».

Dans la continuité du programme de la classe de première, le premier thème, « **Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945** », propose une étude synthétique des relations internationales entre 1945 et les années 2000. Il s'agit de mettre en évidence les grandes lignes d'organisation du monde depuis 1945 et les multiples puissances qui façonnent les relations internationales dans un espace mondialisé. Des liens peuvent être judicieusement établis avec le programme de la classe de seconde.

Le second thème, « **Vivre en France en démocratie depuis 1945** », s'intéresse à la France depuis 1945 en mettant l'accent sur la modernisation de la démocratie française, la stabilisation des institutions républicaines et les défis de société auxquels le pays est aujourd'hui confronté. Par ailleurs, le thème poursuit l'étude des transformations du monde du travail amorcée en classe de première.

Les programmes de géographie du cycle terminal sont consacrés à l'étude des recompositions du monde à différentes échelles et aux défis posés par les changements globaux.

En classe de première, le programme « **Recompositions du monde** » propose d'aborder deux recompositions, l'une proche, l'autre plus lointaine pour les élèves. Le thème « **La recomposition du territoire urbain en France : métropolisation et périurbanisation** » s'intéresse notamment au processus de périurbanisation. Phénomène mondial, ce processus est étudié sur le territoire national.

Le thème « **L'Afrique, un continent en recomposition** » met en évidence les dynamiques démographiques, économiques et territoriales qui caractérisent le continent africain.

Ces recompositions amènent à interroger les modes de développement, le choix dans les aménagements au regard des besoins des hommes et des objectifs de développement durable. Ces éléments peuvent être réinvestis en classe terminale.

En classe terminale, le programme « **Les Hommes face aux changements globaux** » étudie la transformation des activités économiques et des pratiques sociales pour répondre aux défis des changements imprimés aux écosystèmes par l'anthropisation. Entendus comme liés au changement des conditions climatiques et aux changements imprimés aux écosystèmes par les activités humaines, les changements globaux posent des défis mondiaux. Pour répondre à ces défis, l'Organisation des Nations unies a défini en septembre 2015 dix-sept **objectifs de développement durable**, interdépendants, constituant les leviers pour parvenir à une situation mondiale qui permette d'envisager un avenir meilleur et plus durable pour tous.

Le programme annuel est structuré autour de deux thèmes : « **L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer** » et « **Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner, s'adapter** ». Si les défis sont mondiaux et les exemples puisés dans le monde au choix des professeurs, la France est présente dans chaque thème étudié.

Le premier thème, « **L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer** », permet d'appréhender les changements globaux et d'interroger leurs enjeux pour l'aménagement des territoires aux différentes échelles. Le second thème, « **Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner, s'adapter** », permet de définir les risques et d'étudier les politiques mises en place pour anticiper, réagir et s'adapter.

Ces deux entrées ouvrent sur le programme d'enseignement moral et civique de la classe terminale, la réalisation du chef-d'œuvre ou encore les projets transversaux. Les enseignements ainsi dispensés contribuent au renforcement de la démarche de développement durable au sein des établissements.

L'histoire-géographie et la réalisation du chef-d'œuvre

En classe de seconde, le thème « **Métiers, compagnons, compagnonnage et chef-d'œuvre au XIX^e siècle** » amorce la réflexion sur le chef-d'œuvre, son histoire, son utilité et son sens. Au-delà d'un simple projet qui conduit à une réalisation matérielle ou immatérielle, le chef-d'œuvre est synonyme d'excellence et de reconnaissance par les pairs. Il témoigne de savoirs, de savoir-être et de savoir-faire ; il conduit au développement d'une culture et d'un sentiment d'appartenance à une communauté professionnelle.

À partir de la classe de première, la réalisation du chef-d'œuvre permet à l'élève de poursuivre cette réflexion, d'acquérir des connaissances et de renforcer ses compétences transversales. Les thèmes d'histoire « **Hommes et femmes au travail, en métropole et dans les colonies françaises (XIX^e siècle-1^{ère} moitié du XX^e siècle)** » (en classe de première) et « **Vivre en France en démocratie depuis 1945** » (en classe terminale), celui de géographie « **La recomposition du territoire urbain en France : métropolisation et**

périurbanisation » (en classe de première), ainsi que le thème annuel de géographie de la classe terminale, « **Les Hommes face aux changements globaux** », s'inscrivent pleinement dans cette démarche qui vise à permettre à l'élève de se construire tout en façonnant sa culture professionnelle. Ces thèmes sont l'occasion d'évoquer en particulier le métier choisi par l'élève, son histoire, ses évolutions et les réponses qu'apportent les filières professionnelles aux défis posés par les changements globaux.

Cette mise en perspective historique et géographique contribue à donner du sens à la conception du chef-d'œuvre et enrichit sa réalisation d'une indispensable dimension civique et culturelle.

Programme d'histoire : États et sociétés en mutations (XIX^e siècle-1^{ère} moitié du XX^e siècle)

Thème 1 : Hommes et femmes au travail en métropole et dans les colonies françaises (XIX^e siècle-1^{ère} moitié du XX^e siècle)

Le monde du travail connaît de profondes transformations dans un contexte d'**industrialisation***, d'urbanisation, de développement de l'**instruction publique*** et de formation professionnelle.

- Le travail de la terre constitue le premier secteur d'activité en France : l'**agriculture*** est le secteur d'emploi dominant jusqu'aux années 1930. Fermiers, petits propriétaires, salariés agricoles, journaliers et travailleurs sans terre, domestiques composent un monde diversifié caractérisé en partie par la pluriactivité (paysans-ouvriers, paysans-artisans). Dans l'entre-deux-guerres, la mécanisation gagne progressivement les campagnes ainsi que l'usage des premiers engrais chimiques, amorçant ainsi des transformations dans le travail de la terre.
- Dans les villes comme dans les campagnes, les métiers de l'**artisanat*** évoluent sous l'effet des nouvelles techniques et de la concurrence de l'industrie. Le développement du chemin de fer et l'amélioration des routes, la crise économique de la fin du XIX^e siècle et l'essor de la domesticité dans la bourgeoisie urbaine accentuent l'**exode rural***.
- Le travail à l'**usine*** apparaît au XIX^e siècle. Les ouvriers connaissent de longues journées de travail, notamment dans les filatures et les mines avec des salaires très bas. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, ils s'organisent en **syndicats*** qui conduisent les premières luttes sociales. Dans le premier tiers du XX^e siècle, le monde de l'industrie est marqué par la rationalisation du travail avec le développement du travail à la chaîne.
- Les mouvements politiques (anarchistes, socialistes, catholiques sociaux, républicains) se saisissent de la **question sociale***. Les salaires et les **droits sociaux*** progressent, mais les inégalités entre hommes et femmes subsistent. Au XIX^e siècle, des lois limitent le travail des enfants et établissent l'instruction primaire obligatoire. En 1906 est créé le ministère du Travail. Dans les années 1920, les lois sur les assurances sociales permettent d'améliorer les conditions de vie des salariés. Sous le Front populaire, l'État intervient plus activement dans les négociations entre salariés et patrons.
- L'accroissement du nombre de fonctionnaires, d'employés de bureau et de commerce illustre le développement des bureaux dans les entreprises, l'essor du commerce et la croissance de l'État à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle ; ces transformations contribuent à la **féminisation des emplois***.
- Dans les colonies françaises coexistent le travail traditionnel de la terre et celui des grandes **plantations***. Les chantiers entrepris par l'État colonial (entretien des routes, construction de chemin de fer, construction d'édifices...) mobilisent la main-d'œuvre locale selon différentes modalités.

<p>Notions et mots-clés</p> <p>Agriculture* Artisanat* Droits sociaux* Exode rural* Féminisation des emplois* Industrialisation* Instruction publique* Plantations * Question sociale* Syndicat* Usine*</p> <p>Notions et mots-clés déjà mobilisés dans le cycle de formation</p> <p><i>Empire colonial</i> <i>Esclavage</i></p>	<p>Capacités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire une frise chronologique identifiant les acteurs de la question sociale, leurs modalités d'action et les principales avancées sociales sur la période étudiée (métropole et colonies). - Contextualiser une/des œuvre(s) mettant en scène des femmes ou des hommes au travail pour conduire une analyse historique. - Raconter individuellement ou collectivement le quotidien d'une femme ou d'un homme au travail au XIX^e siècle ou dans la première moitié du XX^e siècle à partir de recherches dans la région du lycée des élèves (écomusées, musées et patrimoine industriel, agricole, archives locales, mémoires orales et récits ouvriers par exemple). 	<p>Repères <i>(en italique ceux vus au collège)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 1831 : Révolte des canuts lyonnais. - 1848 : <i>Ateliers nationaux et seconde abolition de l'esclavage en France.</i> - 1864 : Reconnaissance du droit de grève. - 1881-82 : <i>Lois Ferry : Jules Ferry et l'école gratuite, laïque, et obligatoire.</i> - Décret de création des premières écoles nationales professionnelles. - 1884 : Loi Waldeck-Rousseau sur le droit de se réunir en syndicat. - 1898 : Loi sur l'indemnisation des accidents du travail. - 1901 : Loi sur le droit d'association. - 1919 : Loi Astier sur l'enseignement technique. - 1928 : Loi sur les assurances sociales. - 1936 : <i>Front populaire, lois sociales, accords de Matignon et réformes de Jean Zay.</i> - 1946 : Loi Houphouët-Boigny, abrogation du travail forcé dans les colonies.
<p> - Lien avec l'histoire : « Métiers, compagnons, compagnonnage et chef-d'œuvre au XIX^e siècle » (classe de seconde)</p> <p>- Lien avec le français : « Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques » (classe de première) et « Dire, écrire, lire le métier » (co-intervention).</p>		

Thème 2 : Guerres européennes, guerres mondiales, guerres totales (1914-1945)

De 1914 à 1945, les relations internationales sont marquées par deux **guerres mondiales*** – la Grande Guerre (1914-1918) et la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) – qui ont mobilisé des millions d'hommes, fait des millions de victimes et causé des destructions massives. Ces guerres ont obligé à repenser les relations internationales et ont conduit les États à privilégier le règlement pacifique des conflits.

- La Grande Guerre, née d'une crise du système traditionnel des alliances, est une guerre terrestre (fronts), maritime et pour la première fois aérienne. Européenne puis mondiale, elle mobilise des millions de soldats. Elle devient totale avec la mobilisation de toutes les forces vives en Europe, mondiale avec le recours aux **empires coloniaux*** et l'entrée en guerre de nouveaux États (au premier rang desquels les États-Unis). Dans l'Empire ottoman, le gouvernement organise, à partir d'avril 1915, les déportations et massacres des populations arméniennes et d'autres populations chrétiennes : c'est l'un des premiers **génocides*** du XX^e siècle. Ce premier conflit mondial aboutit à une nouvelle carte de l'Europe et du monde : la création de la **Société des nations (SDN)*** témoigne des aspirations à la paix et à la sécurité collective. Mais les traités de paix sont mal garantis tout en étant source de frustrations. La crise économique des années 1930, la renaissance de courants agressivement expansionnistes, dans un contexte marqué par l'avènement des régimes totalitaires, conduisent à une nouvelle guerre mondiale.
- Le second conflit mondial plonge le monde dans une **guerre totale***. Les belligérants s'appuient sur une intense **propagande***. Les populations civiles sont les principales victimes (bombardements, famines, travail forcé, répressions et persécutions). En Europe, le régime nazi, **antisémite*** et raciste, et ses alliés organisent et mettent en œuvre les **génocides** des Juifs et des Tsiganes, et prévoient de réduire en esclavage les populations slaves de l'est de l'Europe.
- En France, le régime de Vichy né de la défaite de 1940 suscite diverses réactions : attentisme, collaboration, résistance. Les colonies françaises d'Afrique sont, avec la résistance intérieure, l'assise de la **France libre*** du général de Gaulle.
- La guerre qui a fait environ 60 millions de morts s'achève en Europe le 8 mai et en Asie le 2 septembre 1945. La fin de la guerre aboutit à de nouveaux rapports de force dans lesquels les États-Unis et l'URSS jouent les premiers rôles. L'affaiblissement des puissances européennes favorise les mouvements **anticolonialistes***. Une nouvelle instance internationale, l'**Organisation des nations unies (ONU)***, est fondée pour garantir la sécurité collective et la coopération entre les nations.

Notions et mots-clés	Capacités	Repères (<i>en italique ceux vus au collège</i>)
Anticolonialisme* Antisémitisme* France libre* Génocide* Guerre mondiale* Guerre totale* Propagande* SDN, ONU* Notions et mots-clés déjà mobilisés dans le cycle de formation <i>Empire colonial*</i>	- Compléter et mettre en relation deux cartes présentant la dimension mondiale des deux guerres (fronts, rôle des empires coloniaux). - Confronter des points de vue sur les traités de paix des années 1920. - Raconter l'engagement d'un acteur défenseur de la paix. - Rechercher des informations sur les processus de	- 1914-18 : <i>Grande Guerre.</i> - 1915 : Génocide des Arméniens et d'autres populations chrétiennes de l'Empire ottoman. - 28 juin 1919 : Signature du traité de Versailles. - 1937 : Début de la guerre en Asie (agression du Japon contre la Chine). - 30 septembre 1938 : Accords de Munich.

	<p>déportation pendant la Seconde Guerre mondiale depuis la France (par exemple de la région du lycée) pour en rendre compte à l'oral ou à l'écrit à titre individuel ou collectif.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1939-1945 : <i>Seconde Guerre mondiale ; génocides des Juifs et des Tsiganes.</i> - 18 juin 1940 : <i>Appel du général de Gaulle</i> - 28 août 1940 : Brazzaville, capitale de la France libre. - 1943 : Publication du <i>Manifeste du peuple algérien.</i> - 8 mai 1945 : Fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, massacres de Sétif et Guelma. - 26 juin 1945 : <i>Charte de San Francisco (Création de l'ONU).</i> - 6 et 9 août 1945 : Bombardements atomiques sur Hiroshima et Nagasaki.
	<p>- Lien avec l'histoire : « Hommes et femmes au travail en métropole et dans les colonies françaises (XIX^e siècle-1^{ère} moitié du XX^e siècle) » (classe de première) et « Vivre en France en démocratie depuis 1945 » (classe terminale).</p>	

Programme de géographie : Recompositions du monde

Thème 1 : La recomposition du territoire urbain en France : métropolisation et périurbanisation

- Depuis 2007, la moitié de la population mondiale vit en ville ; cette part ne cesse de progresser. L'urbanisation s'accompagne d'un processus de métropolisation : concentration des populations, des activités et des fonctions de commandement. En France, plus de 80 % de la population vivent dans des **aires urbaines***, dont 60 % au sein d'un **pôle urbain***. La France compte 14 unités urbaines de plus de 400 000 habitants. L'unité urbaine de Paris rassemble plus de 20 % de la population urbaine française (y compris les départements et régions d'outre-mer). Plus de la moitié de la population française vit dans les villes petites et moyennes. Un nombre croissant d'actifs travaille dans les pôles urbains tout en résidant à l'extérieur de ceux-ci. Ce mouvement, choisi ou subi, lié en partie à l'essor de l'automobile et à l'accroissement des prix de l'immobilier dans les centres-villes, touche toutes les villes depuis les années 1960.
- Situé dans l'aire urbaine, au-delà des banlieues, aux frontières de l'**espace rural***, l'**espace périurbain*** – marqué notamment par la discontinuité du bâti – est une interface évolutive entre le monde rural et le monde urbain. En 2014, selon l'INSEE, 30 % de la population française habitent dans l'espace périurbain, dans des communes urbaines (plus de 2000 habitants agglomérés) ou des communes rurales (moins de 2000 habitants agglomérés).
- La périurbanisation est caractérisée par une grande diversité de réalités territoriales et de

modes de vie. Le mode de vie des habitants des espaces périurbains est fortement marqué par la question des **mobilités*** (pour le travail, les loisirs, les achats) : ces déplacements se font en direction de la ville-centre et/ou des territoires de proximité, selon les équipements et les services disponibles. Les formes d'habitat y sont multiples. Les activités sont le résultat du desserrement urbain et/ou d'implantations *ex nihilo* (surfaces commerciales, centres de recherche, zones d'activités diverses, notamment de logistique, espaces de loisirs), et d'**aménagement***. La prédominance de l'habitat individuel dans des zones résidentielles, l'extension des zones d'activités, le développement d'espaces de loisirs sont source de **conflits d'usage*** avec les activités agricoles et les espaces « naturels » (espaces forestiers, parcs naturels régionaux, etc.). La nécessaire transition écologique questionne ce modèle de développement urbain.

- Les dynamiques urbaines en France sont contrastées, entre des villes petites et moyennes caractérisées par la fermeture de commerces et la diminution des services de proximité (services de santé par exemple) accueillant des populations fragilisées par la crise, et des espaces en croissance démographique bénéficiant de la dynamique des pôles urbains.
- À leur échelle, certaines communes périurbaines peuvent proposer une manière d'**habiter*** répondant à des objectifs sociaux (vie associative, mixité sociale...) et de **développement durable*** (agriculture de proximité, circuits courts...).

<p>Notions et mots-clés</p> <p>Aires urbaines* Aménagement* Conflits d'usage* Habiter* Objectifs de développement durable* Espace périurbain* Pôle urbain* Espace rural *</p> <p>Notions et mots-clés déjà mobilisés dans le cycle de formation</p> <p><i>Développement durable*</i> <i>Mobilité*</i></p>	<p>Capacités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser un paysage urbain ou périurbain à partir d'une photographie ou une image satellite pour réaliser le croquis d'un aménagement. - Décrire et expliquer les mobilités et les activités du quotidien d'un habitant d'une métropole ou d'une commune périurbaine (à l'oral ou à l'écrit). - Identifier les acteurs intervenant dans l'aménagement d'un territoire périurbain (schéma, texte...). - Confronter des points de vue sur un aménagement périurbain (débat) en exerçant son esprit critique. 	<p>Repères (<i>en italique ceux vus au collège</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Une dizaine d'aires urbaines françaises parmi les plus peuplées.</i> - Les principaux pôles urbains. - Les acteurs participant à l'aménagement des territoires à toutes les échelles. - Les espaces périurbains dans la région administrative de l'élève. - Un espace périurbain dynamique et un espace périurbain en difficulté (si possible dans le territoire de proximité de l'élève). - Les espaces d'activité (ZAC, ZI par exemple) dans les communes périurbaines : identification des espaces d'activité.
<p> - Lien avec le français : « Créer, fabriquer : l'invention et l'imaginaire » (classe de première).</p> <p>- Lien avec l'EMC : « Égalité et fraternité en démocratie » (classe de première).</p>		

Thème 2 : L'Afrique, un continent en recomposition

- Composée de 54 pays, l'Afrique est un continent confronté au défi démographique. Caractérisé par une forte croissance démographique (41 % de la population ont moins de 15 ans), une urbanisation rapide et une forte littoralisation, le continent est aussi marqué par des flux migratoires complexes, liés pour partie aux conflits ethniques et de frontières entre les États africains. L'Afrique doit aussi répondre au double défi du **développement*** et de la démocratie. Bien que l'Afrique soit riche en **ressources***, de nombreux pays africains restent néanmoins confrontés à de grandes difficultés économiques et aux enjeux du développement durable : la moitié de la population pauvre dans le monde se trouve en Afrique. Dans de nombreux pays africains, l'amélioration des conditions de vie et de la situation économique est soumise à la mise en place d'une meilleure **gouvernance*** des États. Si les pays africains participent au commerce international, notamment en exportant une partie de leurs ressources agricoles, minières et énergétiques, ces ressources ou leurs rentes contribuent inégalement à leur développement, attisent les conflits et accroissent l'insécurité.
- De multiples acteurs économiques, publics ou privés, contribuent à l'émergence de nouvelles dynamiques spatiales pouvant conduire à des **recompositions territoriales*** : les corridors de développement et les zones franches en lien avec les ports maritimes sont le fruit de politiques de coopération entre les États africains et avec de nouveaux partenaires commerciaux et investisseurs (Chinois ou Indiens par exemple). Aux côtés d'acteurs anciennement présents (Français, Britanniques, Américains), la Chine joue un rôle croissant en Afrique, où elle est devenue le premier investisseur et créancier. Elle participe à la construction d'infrastructures et développe les **zones économiques spéciales*** depuis 20 ans ; elle cherche à intégrer le continent africain dans son projet d'expansion des « nouvelles routes de la soie ». Ces évolutions engendrent une Afrique à plusieurs vitesses : alors que des puissances économiques émergent, comme le Nigéria (État de la rente pétrolière en essor) et l'Afrique du Sud (la première puissance économique du continent africain, membre du G20), d'autres États sont davantage en difficulté économique. Nombreux sont les pays en proie à l'instabilité politique, à la corruption et aux conflits.

Notions et mots-clés	Capacités	Repères <i>(en italique ceux vus au collège)</i>
Développement* Gouvernance* Recompositions territoriales* Ressources* Zone économique spéciale*	<ul style="list-style-type: none"> - Situer quelques ressources stratégiques (eau, énergie, matières premières par exemple) en Afrique. - Caractériser l'urbanisation du continent africain à partir de cartes. - Rendre compte à l'oral de manière individuelle ou collective des stratégies d'implantation de la Chine en Afrique. 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>L'aire régionale africaine étudiée : quelques métropoles, un État pour l'aire africaine, un axe de circulation.</i> - <i>Une puissance émergente (Chine ou Inde).</i> - Les principaux États africains disposant de ressources énergétiques et minières. - Les principaux États africains qui reçoivent des prêts chinois (Soudan, Afrique du Sud, Angola, Algérie, Nigéria, Mozambique, Éthiopie).

		<ul style="list-style-type: none">- Les lieux de passage commerciaux stratégiques terrestres et maritimes en Afrique.- Quelques aménagements d'infrastructures de transport réalisés en Afrique avec des financements étrangers (chinois ou européens).- Trois ports stratégiques (Mombasa, Djibouti, Port-Soudan) des « nouvelles routes de la soie ».
 - Lien avec l'histoire : « L'expansion du monde connu (XV^e-XVIII^e siècles) » (classe de seconde).		

Annexe 1

Enseignement moral et civique

Classe de première professionnelle

Sommaire

Préambule

Égalité et fraternité en démocratie

Premier thème : Égaux et fraternels

Second thème : Préserver la paix et protéger des valeurs communes :
défense et sécurité en France et en Europe

Préambule

L'enseignement moral et civique contribue à transmettre les valeurs et principes de la République et à les faire éprouver et partager. Il prépare à l'exercice de la citoyenneté et sensibilise aux responsabilités individuelles et collectives. Il développe les capacités à argumenter, à construire une autonomie de jugement et de pensée, à coopérer et à agir dans la Cité. L'enseignement moral et civique s'inscrit ainsi dans la perspective de la construction et de l'exercice de la citoyenneté tout au long de la vie. Il ouvre l'élève au pluralisme des modes de pensée et des pratiques sociales et professionnelles, dans le respect des principes et des valeurs de la République et de la démocratie. Il l'aide à devenir un citoyen responsable et libre, à forger son sens critique et à adopter un comportement éthique.

En classe de seconde, le programme d'enseignement moral et civique a consolidé les connaissances de l'élève sur la liberté au fondement de notre démocratie. En classe de première, il s'agit de questionner l'égalité et la fraternité en démocratie. Le programme est structuré autour de notions, de repères et de références qu'un commentaire explicite pour faciliter leur mise en œuvre.

La formation au débat démocratique a commencé dès la classe de seconde, où les élèves débattent à partir de leurs expériences personnelles. En classe de première, le débat prend la forme d'une confrontation d'idées : ancré dans l'objet d'étude annuel, il vise à développer la capacité à défendre oralement un point de vue sur une des questions abordées.

De la classe de seconde à la classe terminale, les compétences développées dans le cadre de l'enseignement moral et civique sont les suivantes :

- Identifier, exprimer et maîtriser ses émotions.
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement.
- Effectuer une recherche documentaire en faisant preuve d'esprit critique.
- S'impliquer dans un travail et coopérer.
- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme.
- Savoir écouter, apprendre à débattre.
- Respecter autrui et la pluralité des points de vue.

Égalité et fraternité en démocratie

Le programme de la classe de première est construit autour des notions d'égalité et de fraternité, qui sont des principes républicains inscrits dans la constitution de la V^e République.

Le premier thème, « **Égaux et fraternels** », interroge la mise en œuvre de ces principes. Au cœur de la devise et du projet républicains, l'égalité et la fraternité sont fortement ancrées dans l'histoire et la Constitution. Mais ces deux principes supposent reconnaissance et appropriation pour contribuer à la cohésion nationale. Ils existent aussi grâce à l'engagement des femmes et des hommes qui les portent.

L'étude de ce thème permet de mettre en relief les idéaux de la République française et l'effort constant pour les faire vivre au quotidien. En classe, les pratiques argumentatives et la confrontation des idées sont de nature à favoriser la compréhension par les élèves des enjeux de l'égalité et de la fraternité.

Le second thème, « **Préserver la paix et protéger des valeurs communes : défense et sécurité en France et en Europe** », en lien avec le premier, permet de dégager les enjeux nouveaux de sécurité et de défense qui naissent à la fois des nouvelles menaces et des

nouvelles modalités de coopération entre États européens. Il contribue ainsi à montrer la portée morale et civique du projet européen.

Premier thème : Égaux et fraternels

Le professeur s'appuie sur les questions des élèves et les échanges avec la classe. Voici quelques questions possibles : *comment l'égalité et la fraternité renforcent-elles le projet républicain ? Comment la République protège-t-elle des inégalités et garantit-elle l'égalité ? À quoi servent les impôts ? Comment un lycéen peut-il participer à l'application du principe d'égalité dans sa classe, son lycée, son milieu professionnel ? Qu'est-ce qu'être fraternel en démocratie ? Les réseaux sociaux favorisent-ils la fraternité ou encouragent-ils le repli sur soi ? Qu'est-ce qui peut entraver la fraternité ? Pourquoi la laïcité contribue-t-elle à la fraternité ? La fraternité a-t-elle une portée universelle ? Etc.*

Le projet construit par le professeur conduit les élèves à acquérir les connaissances suivantes :

- L'**égalité*** et la **fraternité*** sont des **principes républicains inscrits dans la constitution**.
 - L'égalité juridique et l'égalité politique sont le résultat de conquêtes historiques : elles sont inscrites dans la Constitution et dans les lois de la V^e République. L'égalité juridique a été acquise à la Révolution avec la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (26 août 1789). Cependant, si l'égalité politique a elle aussi été proclamée dans la Déclaration, il a fallu attendre 1848 pour l'instauration du suffrage universel masculin, et 1944 pour le **suffrage universel***. Les **discriminations*** sont sources d'injustices et la lutte contre les discriminations se fait au nom de l'égalité.
 - À l'égalité politique et à l'égalité juridique s'ajoutent, au nom de la fraternité, la revendication et la quête de la solidarité et de la **justice sociale***. La fraternité est un idéal commun qui associe solidarité et tolérance, dimension collective et dimension interpersonnelle : comme l'égalité, elle est au fondement du lien social. L'égalité et la fraternité forment, avec la liberté, le socle de la démocratie : elles contribuent à la **cohésion nationale*** et mettent en jeu les responsabilités individuelles et collectives.
 - L'État républicain se porte garant de la justice sociale : il met en place des compensations pour réduire les inégalités individuelles, sociales et territoriales, afin d'assurer la **dignité*** de tous. L'**impôt*** permet notamment de financer les politiques publiques et les services publics, et de réduire les inégalités. Depuis 1945, la sécurité sociale offre une protection sociale aux Français. Aux côtés de l'État et des collectivités territoriales, des citoyens et des associations contribuent au développement d'actions solidaires. Toutefois, l'action publique suppose de concilier la réduction des inégalités avec la liberté et la responsabilité des individus.
- En démocratie, les politiques visant à réduire les inégalités et les discriminations ont une place importante dans le débat public.
- L'histoire récente offre l'exemple d'acteurs engagés pour l'égalité et la fraternité. Au sein du lycée, l'implication des élèves dans des projets est un moyen de les rendre acteurs de leur parcours éducatif et scolaire. Le **service national universel*** offre la perspective d'un engagement civique.

<p>Notions et mots-clés :</p> <p>Cohésion nationale*</p> <p>Dignité*</p> <p>Discrimination*</p> <p>Égalité*</p> <p>Fraternité*</p> <p>Impôt*</p> <p>Justice sociale*</p> <p>Service national universel*</p> <p>Suffrage universel*</p>	<p>Repères et références : <i>(en italique, les repères du collège)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 1928 : Fondation à Paris de la Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA) devenue LICRA en 1932. - 1944 : <i>Droit de vote des femmes.</i> - 1945 : <i>Création de la sécurité sociale.</i> - 1947 : Plan Langevin-Wallon. - 1972 : Loi relative à la lutte contre le racisme. - 1975 : Loi sur l'intégration des personnes handicapées. - 1985 : Ouverture du premier « Resto du cœur ». - 1986 : Loi Roudy sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. - 1990 : Loi Gayssot tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe. - 1988 : Création du revenu minimum d'insertion (devenu revenu de solidarité active en 2009). - 2000 : Loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU). - 2005 : Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. - 2006 : Plan Solidarité grand âge. - 2007 : Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. - 2014 : Loi pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes.
<p>Lien avec les programmes d'histoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - thème 2 en classe de seconde : « L'Amérique et l'Europe en révolution des années 1760 à 1804 » ; - thème 1 en classe de première : « Hommes et femmes au travail en France et dans les colonies françaises (XIX^e siècle - 1^{ère} moitié du XX^e siècle) » ; - thème 2 en classe de première : « Guerres européennes, guerres mondiales, guerres totales (1914-1945) » ; - thème 2 en classe terminale : « Vivre en France en démocratie depuis 1945 ». <p> Lien avec les programmes de géographie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - thème 1 en classe de première : « La recomposition du territoire urbain en France : métropolisation et périurbanisation ». <p>Lien avec les programmes de PSE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - module C12 en classe terminale, « L'égalité de traitement au travail ». <p>Lien avec les programmes d'EPS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Objectifs généraux : « Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire ». 	

Second thème : Préserver la paix et protéger des valeurs communes : défense et sécurité en France et en Europe

Le professeur s'appuie sur les questions des élèves et les échanges avec la classe. Voici quelques questions possibles : *à qui l'État confie-t-il la protection des personnes et des biens sur le territoire ? Peut-on restreindre mes libertés individuelles pour des raisons de sécurité nationale ? Internet et les réseaux sociaux nous mettent-ils en danger ? Pourquoi construire une défense et une sécurité européennes ? L'Europe a-t-elle les moyens d'assurer sa défense et sa sécurité ? Pouvons-nous nous allier avec d'autres pays pour assurer notre sécurité ? Etc.*

Le projet construit par le professeur conduit les élèves à acquérir les connaissances suivantes :

- Le modèle de défense républicain s'est construit sur les idéaux de la Révolution française, qui reposaient sur l'idée de la nation citoyenne et qui ont conduit à l'institution de la **conscription*** universelle et obligatoire. Mais la défense a connu des évolutions importantes qui en ont redéfini les missions et qui ont conduit, en 1997, à la suspension du service national. L'ancien modèle reposait sur l'idée classique de conflits armés opposant des États de force comparable s'appuyant sur une mobilisation importante des populations. Ce modèle a perdu progressivement de sa pertinence au profit d'un modèle fondé sur une armée de métier hautement professionnalisée, susceptible d'effectuer des interventions complexes et rapides.

L'évolution ultérieure a conduit à nouveau à redéfinir la problématique de la défense. Face aux attentats terroristes, l'État se dote de nouveaux dispositifs et outils, de nouvelles instances de **sécurité*** et de renseignement, y compris dans le domaine de la cybersécurité. Aujourd'hui, les processus qui poussent certains au terrorisme posent la question des modalités selon lesquelles on peut faire appel à la vigilance des citoyens sans remettre en cause les libertés. Par ailleurs, les préoccupations liées à la défense et à la sécurité se mêlent à d'autres préoccupations civiques, pour poser la question d'une renaissance du service national sous une forme nouvelle avec le service national universel.

- Dans ce contexte nouveau, les questions de défense se posent de plus en plus au niveau européen. Ainsi, depuis les années 1990, l'approfondissement de la construction européenne conduit à introduire les questions de sécurité puis de défense dans l'agenda européen : c'est la création de la **politique européenne de sécurité et de défense (PESD)*** en 1998. Dans les années 2000, les pays européens sont touchés par le **terrorisme***, qui est un phénomène international dans ses sources et dans ses cibles et qui affecte potentiellement tous les pays européens. L'existence d'une défense et d'une sécurité européennes suppose un rapprochement entre les États européens (définition des priorités, convergences diplomatiques, efforts budgétaires, etc.), en renforçant les politiques de **coopération*** en matière de police, de justice et de défense comme cela a été fait à l'initiative de la France à la suite des attentats de 2015. En 2017, les Européens créent le Fonds européen de défense.

<p>Notions :</p> <p>Conscription*</p> <p>Coopération*</p> <p>Politique européenne de sécurité et de défense (PESD)*</p> <p>Sécurité*</p> <p>Terrorisme*</p>	<p>Repères et références : <i>(en italique, les repères du collègue)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen du 26 août 1789 (art. 12).</i> - <i>1992 : Traité de Maastricht : création de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC). Création de l'Eurocorps qui regroupe cinq États membres.</i> - 1997 : Suspension du service national. - 1998 : Sommet franco-britannique de Saint-Malo : création de la politique européenne de sécurité et de défense (PESD). - 2003 : Première opération de l'Union européenne en Macédoine. - 2009 : Création du Conseil de défense et de sécurité nationale. - 2016 : Sommet de Varsovie (coopération OTAN-UE) et implication directe de la Commission européenne dans les questions de défense. - 2018 : Création du service national universel (SNU).
<p>Lien avec les programmes d'histoire :</p> <p>⇔</p> <ul style="list-style-type: none"> - thème 2 en classe de première : « Guerres européennes, guerres mondiales, guerres totales (1914-1945) » ; - thème 1 : « Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945 ») et thème 2 : « Vivre en France en démocratie depuis 1945 ») en classe terminale. 	